

Histoires réussies et meilleures pratiques

1- Documentation des Meilleures Pratiques de Gestion de l'Eau Non Comptabilisée dans des pays sélectionnés du Bassin Méditerranéen (Algérie, Israël, Jordanie et Maroc)

Comment éviter les pertes d'eau avant qu'elle n'atteigne le client? Les meilleures pratiques en Algérie, Israël, Jordanie et Maroc montrent qu'il est possible et financièrement abordable.

L'eau non comptabilisée (ENC) désigne l'eau produite et perdue avant qu'elle ne parvienne au client. Les pertes peuvent être des pertes réelles (dues à des fuites, parfois aussi appelées pertes physiques) ou des pertes apparentes (par exemple à cause d'un vol ou d'imprécisions au comptage). Des niveaux élevés d'ENC sont préjudiciables à la viabilité financière des services publics de l'eau, ainsi qu'à la qualité de l'eau elle-même.

Ce rapport récemment publié par le projet financé par la Commission Européenne sur la « Gestion Intégrée et Durable de l'Eau dans le Sud de la Méditerranée – Mécanisme de Soutien » identifie et documente les meilleures pratiques (MP) mises en place en matière de gestion de l'eau non comptabilisée (ENC) en Algérie, Israël, Jordanie et Maroc, afin de les diffuser dans le contexte d'un échange de connaissances et du partage d'expériences sur la réduction d'ENC dans les pays partenaires de SWIM. A cet effet, le SWIM-SM a identifié et documenté trois modèles de MP pour le suivi, l'évaluation et le contrôle de l'ENC dans chacun des quatre pays sur la base d'un ensemble de critères tels que leurs Impact, Faisabilité technique et financière, Caractère abordable.

Ainsi, 11 MP exemplaires ont été identifiées, dont trois en Israël, trois en Jordanie, trois au Maroc et deux en Algérie. Ils incluent les pratiques suivantes :

- **Le comptage et le remplacement** des compteurs d'eau (Algérie, Israël, Maroc et partie des meilleures pratiques en Jordanie)
- **La réalisation d'études sur la perte d'eau** (Israël)
- **Le contrôle de la pression** (Jordanie et Israël)
- **La détection des pertes et la réparation des fuites** (Maroc)
- **Micro participation du secteur privé (PSP)** (Jordanie)
- **Services d'installation des branchements** (Jordanie, Maroc)

Les meilleures pratiques de chaque Pays sont présentées dans **quatre chapitres**, organisés selon une même structure et les sections suivantes :

- 1- Introduction portant sur la situation de la gestion de l'eau non comptabilisée dans le Pays considéré ;
- 2- Inventaire général des meilleures pratiques existantes dans chaque pays ;
- 3- Présentation de trois meilleures pratiques exemplaires, évaluées par rapport aux critères mentionnés plus haut ;
- 4- Exposition plus détaillée de chaque MP ;

- 5- Annexe I : Coordonnées des personnes qui ont contribué à l'étude ;
- 6- Annexe II : Documentation technique relatives à chaque MP qui contient aussi dans les hyperliens chaque document fourni par les Pays dans leur langue originale.

Pour télécharger le document complet [cliquez ici](#)